

Nom du produit:	Spotcheck Développeur SKD-S2	Numéro de lot:	26E08C
Date	05/27/2026	Date de péremption:	05/2031
Classification	Révélateur à base de solvant	Bon de commande:	

Le matériau et le numéro de lot listés, lors des tests au moment de la fabrication, sont par la présente certifiés conformes aux exigences pour les tests de teneur en soufre et en halogène.

- Code des chaudières et des appareils sous pression de l'ASME, section V édition 2007-2025, article 6 non destructif, paragraphe T-641 et article 24, selon le cas.
- ASTM E-165/E-165M-23 Paragraphe 7.1.
- NAVSEA T9074-AS-GIB-010/271 (11 Septembre 2014 Rev. 1) Paragraphes 5.3.1 et 5.6.2
- MIL-STD-2132D, 29 mars 2016, Paragraphes 7.1, 7.1.2 et 7.1.3, annexe C, Paragraphe 40.
- NAVSEA 250-1500-1 (Rev. 18 août 2013) Paragraphes 12.5.1.1 et 12.5.1.1.1

Les résultats d'essai suivants ont été obtenus :

Soufre 56.405 ppm 0.0056 wt.% CL+F 42.590 ppm 0.0043 wt% en poids

Ce matériau est certifié exempt de mercure et a été fabriqué sans équipement contenant du mercure.

Spécification: ASTM 1417, Paragraphe 5.1

Satisfait aux exigences.

Spécification: AMS 2644J

Lors de l'essai conformément au paragraphe 4.3.2, Plan d'échantillonnage A, les résultats suivants ont été obtenus

- 4.2.2.3 Tests de développement :

Test	Requirments	Result
Fluorescence du révélateur	3.3.10.2	S.O.
Possibilité d'amovibilité du développeur	3.3.10.4	PASSE
Redispersibilité	3.3.10.5	PASSE

Nom du produit:	Spotcheck Développeur SKD-S2	Numéro de lot:	26E08C
Date	05/27/2026	Date de péremption:	05/2031
Classification	Révéléateur à base de solvant	Bon de commande:	

Spécification: ISO 3452-2

5.4.1 Tableau 2

Essai	Section	Exigence	Résultat
Apparence	6.1	Blanc	PASSE
Sensibilité	6.2	Niveau de sensibilité 1 ($\leq 75\%$) ou 2 ($\geq 75\%$)	2
Densité	6.3	.707-.825@ 20°C (68°F)	0.787
Résidus sur l'évaporation / teneur en solides	6.13	13.83 - 16.94 g*	15.56
Point d'éclair	6.5	S.O.	S.O.
Propriétés corrosives (mg)	6.11	Aucun signe de taches, de piqûres ou de corrosion	PASSE
Performance des développeurs	6.15	Un revêtement fin, uniforme, non réfléchissant et non fluorescent améliorera la visibilité des indications pénétrantes.	PASSE
Capacité de redispersion	6.16	Se disperse facilement lorsqu'il est remué ou agité. L'aérosol doit être suspendu après 30 secondes d'agitation	PASSE

*Les résidus sur l'évaporation ou la teneur en solides proviennent du matériau en vrac et non des aérosols. La valeur obtenue est plus précise sur les matériaux en vrac

**Point d'éclair non requis selon ISO3452-2:2013 6.5.1 La mesure du point d'éclair n'est requise que pour les matériaux avec un flash nominal de 20 °C et 110 °C. Point d'éclair inférieur à 20 °C

Essais conformément à la section 5.4.3 du tableau 4, selon le cas

Approuvé par:



Gestionnaire du contrôle de la qualité

Remarques :

1. Notre numéro de lot apparaît sur l'étiquette des contenants en vrac. Les numéros de lot des aérosols sont imprimés au fond du contenant.
2. La plupart des spécifications exigent des résultats d'essai exprimés en pourcentage, mais certaines exigent des parties par million (ppm). Pour convertir les chiffres de « pourcentage » en « parties par million », déplacez la décimale de quatre vers la droite.
3. MIL-STD-2132 et ASME Sec V, exigent toutes que les matériaux soient soumis à une procédure d'évaporation des solvants volatils avant l'analyse du soufre et des halogènes. Selon ces spécifications, seuls les résidus supérieurs à 0,005 g/100 ml doivent être analysés pour le soufre et les halogènes. Les résidus inférieurs doivent être déclarés.
4. La certification ci-dessus donne les résultats obtenus au moment de la fabrication. L'âge et l'utilisation peuvent altérer les propriétés de tout matériau.